



NOUVELLE-AQUITAINE

Mise à jour : 15 avril 2021

Ce tableau de bord complète les tableaux de bord mensuels de conjoncture disponibles sur www.cerc-na.fr

CONTACTS : Téléphone : 05.47.47.62.43 ; bordeaux@cerc-na.fr
Téléphone : 05.55.11.21.50 ; limoges@cerc-na.fr

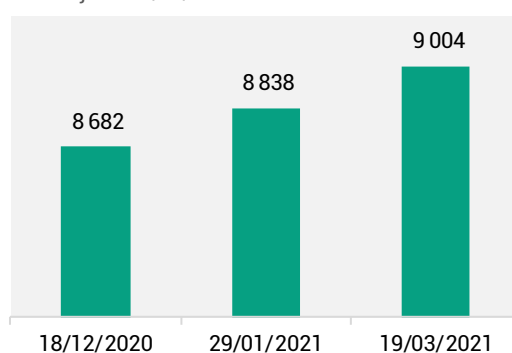
>> PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT : quel est le nombre et le montant des prêts ?

Mise à jour : 19/03/2021	Nombre de prêts	Montant des prêts en milliers d'€
Charente	523	53 685,4
Charente-Maritime	935	79 386,0
Corrèze	334	25 818,5
Creuse	107	8 925,7
Dordogne	704	72 348,2
Gironde	3 006	356 929,6
Landes	714	61 263,4
Lot-et-Garonne	561	52 854,8
Pyrénées-Atlantiques	889	111 144,5
Deux-Sèvres	393	43 202,6
Vienne	440	50 646,3
Haute-Vienne	398	51 732,4
Nouvelle-Aquitaine	9 004	967 937,4

Source : traitement CERC NA, Ministère de l'économie, des finances et de la relance

Evolution du nombre de prêts accordés dans le secteur de la Construction (cumul à la date de mise à jour)
Unité : nombre de prêts garantis par l'État

Mise à jour : 19/03/2021



Le dispositif du prêt garanti par l'État permet aux entreprises éligibles de demander une garantie par l'État sur leurs prêts. Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Le montant du prêt peut atteindre jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires 2019 ou 2 années de masse salariale pour les entreprises innovantes ou créées depuis le 1^{er} janvier 2019. Aucun remboursement n'est exigé la 1^{ère} année.

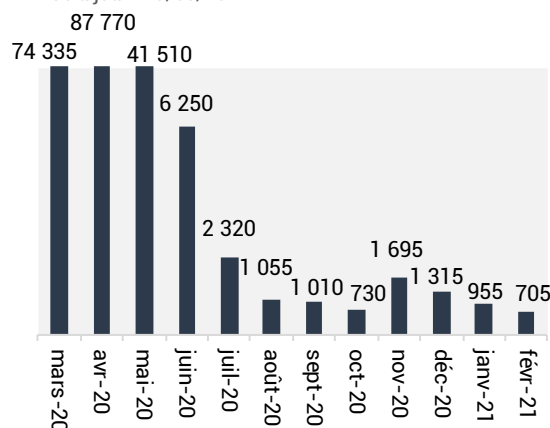
>> ACTIVITÉ PARTIELLE : quelle est l'évolution des demandes d'indemnisation ?

Mise à jour : 29/03/2021	Nombre de demandes d'indemnisation (DI) déposées	Effectifs concernés	Heures chômées indemnisées
mars-20	13 815	74 335	3 600 550
avr-20	14 610	87 770	8 505 515
mai-20	10 105	41 510	2 055 360
juin-20	2 515	6 250	392 065
juil-20	1 020	2 320	163 720
août-20	475	1 055	76 435
sept-20	415	1 010	58 150
oct-20	310	730	46 495
nov-20	685	1 695	132 615
déc-20	520	1 315	100 245
janv-21	340	955	67 425
févr-21	265	705	53 790

Source : traitement CERC NA, Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

Évolution des DI pour le secteur de la Construction
Unité : effectifs concernés par les DI

Mise à jour : 29/03/2021



>> FONDS DE SOLIDARITÉ (VOLET 1) : quel est le nombre et le montant des aides ?

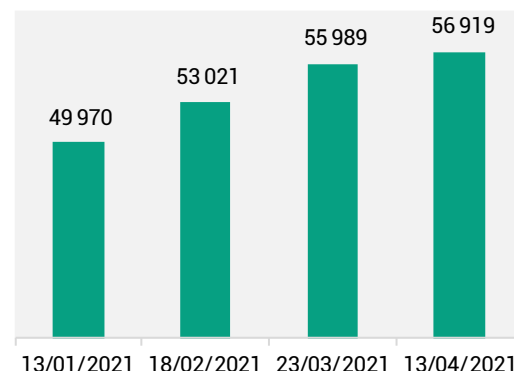
Mise à jour : 13/04/2021	Nombre d'aides	Montant des aides en milliers d'€
Charente	2 829	4 187,1
Charente-Maritime	6 258	9 483,8
Corrèze	1 793	2 639,6
Creuse	983	1 429,1
Dordogne	4 683	7 039,1
Gironde	18 182	29 398,8
Landes	4 043	6 288,0
Lot-et-Garonne	3 395	5 327,6
Pyrénées-Atlantiques	6 939	10 306,5
Deux-Sèvres	2 228	3 330,1
Vienne	2 777	4 199,1
Haute-Vienne	2 809	4 144,8
Nouvelle-Aquitaine	56 919	87 773,5

Source : traitement CERC NA, Ministère de l'économie, des finances et de la relance

Evolution du nombre de dossiers d'aides pour le secteur de la Construction (cumul à la date de mise à jour)

Unité : nombre de dossiers d'aides

Mise à jour : 13/04/2021



Créé par l'État et les Régions, le Fonds de solidarité (volet 1) vise à aider les entreprises les plus touchées par la crise. Il permet le versement d'une aide défiscalisée aux entreprises, indépendants, et entrepreneurs ayant eu une perte du chiffre d'affaires.

Le plafond de l'aide est de 1 500 € et peut augmenter si un des critères suivants est rempli :

- Avoir fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public ;
- Appartenir au secteur S1 ou S1bis ;
- Être située dans une station de ski ;
- Avoir un magasin dans un centre commercial interdit d'accueil au public.

>> REPORT DES ÉCHÉANCES FISCALES : quel est le nombre de reports effectués ?

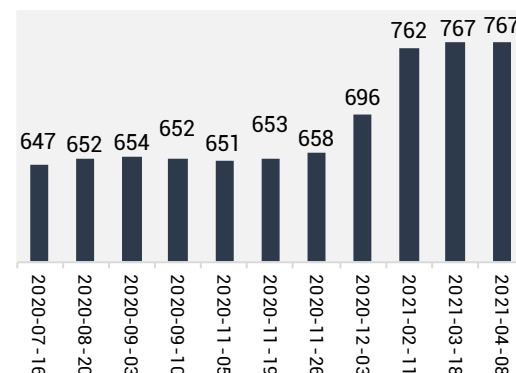
Mise à jour : 08/04/2021	Nombre de reports	Montant en milliers d'€
Charente	41	1 133,7
Charente-Maritime	110	1 454,7
Corrèze	21	260,5
Creuse	5	25,7
Dordogne	38	961,9
Gironde	258	11 817,7
Landes	49	642,3
Lot-et-Garonne	43	560,8
Pyrénées-Atlantiques	69	960,5
Deux-Sèvres	59	1 446,1
Vienne	46	850,3
Haute-Vienne	28	672,3
Nouvelle-Aquitaine	767	20 786,6

Source : traitement CERC NA, Ministère de l'économie, des finances et de la relance

Évolution du report des échéances fiscales dans le secteur de la Construction (cumul à la date de mise à jour)

Unité : nombre de reports

Mise à jour : 08/04/2021



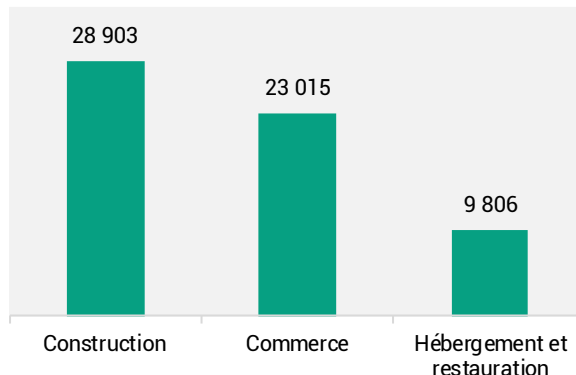
Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des entreprises afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire du Coronavirus. Le graphique présente le nombre de demandes de report associées aux échéances fiscales pour le secteur de la construction.

>> AIDE EXCEPTIONNELLE CPSTI : quel est le nombre et le montant des aides ?

Mise à jour : 30/09/2020	Nombre d'aides	Montant des aides en milliers d'€
Charente	1 878	1 694,7
Charente-Maritime	4 069	3 853,1
Corrèze	1 166	1 079,7
Creuse	543	480,9
Dordogne	2 741	2 446,5
Gironde	7 976	7 450,7
Landes	2 303	2 229,2
Lot-et-Garonne	1 849	1 682,1
Pyrénées-Atlantiques	3 581	3 474,2
Deux-Sèvres	1 637	1 620,0
Vienne	1 702	1 587,5
Haute-Vienne	1 441	1 304,7
Nouvelle-Aquitaine	30 886	28 903,3

Trois principaux secteurs bénéficiaires
Unité : montant des aides en milliers d'€

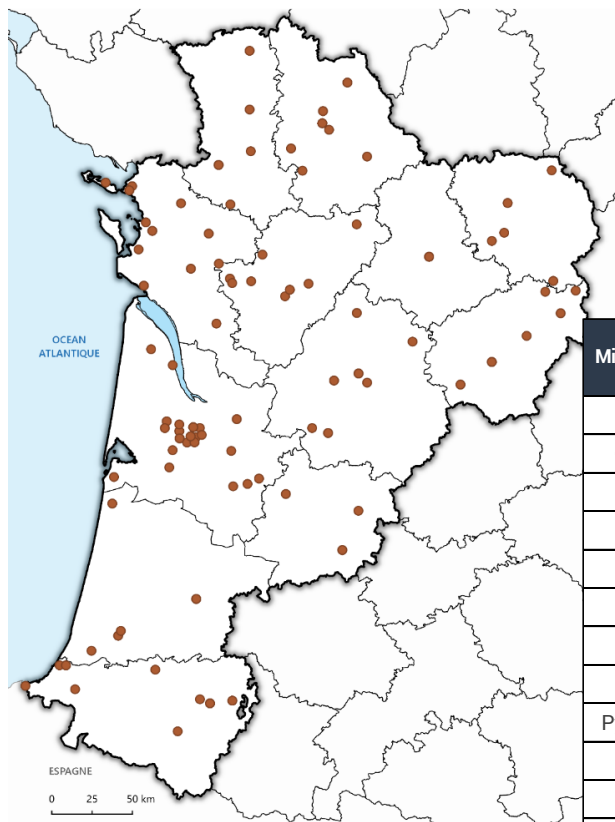
Mise à jour : 30/09/2020



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) a mis en place une aide financière exceptionnelle à destination des commerçants et des artisans. Les données retracent les montants effectivement versés en date du 16 juillet 2020. Elles sont susceptibles d'être ajustées à la hausse dans la prochaine mise à jour.

Source : traitement CERC NA, Ministère de l'économie, des finances et de la relance

>> RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS : quel est le nombre de bâtiments concernés ?



Le plan de relance annoncé par le gouvernement, le 3 septembre 2020, prévoit un vaste programme de rénovation énergétique des bâtiments publics (de l'État et de ses opérateurs).

[Télécharger la liste des projets pour la Nouvelle-Aquitaine](#)

Mise à jour : 10/12/2020	Nombre de communes	Nombre de bâtiments	Montants des opérations en millions d'€
Charente	8	16	1
Charente-Maritime	12	31	14
Corrèze	6	23	5
Creuse	5	9	0
Dordogne	7	21	11
Gironde	22	98	127
Landes	5	18	6
Lot-et-Garonne	3	12	5
Pyrénées-Atlantiques	9	41	11
Deux-Sèvres	5	12	2
Vienne	7	32	21
Haute-Vienne	1	24	18
Nouvelle-Aquitaine	90	337	221

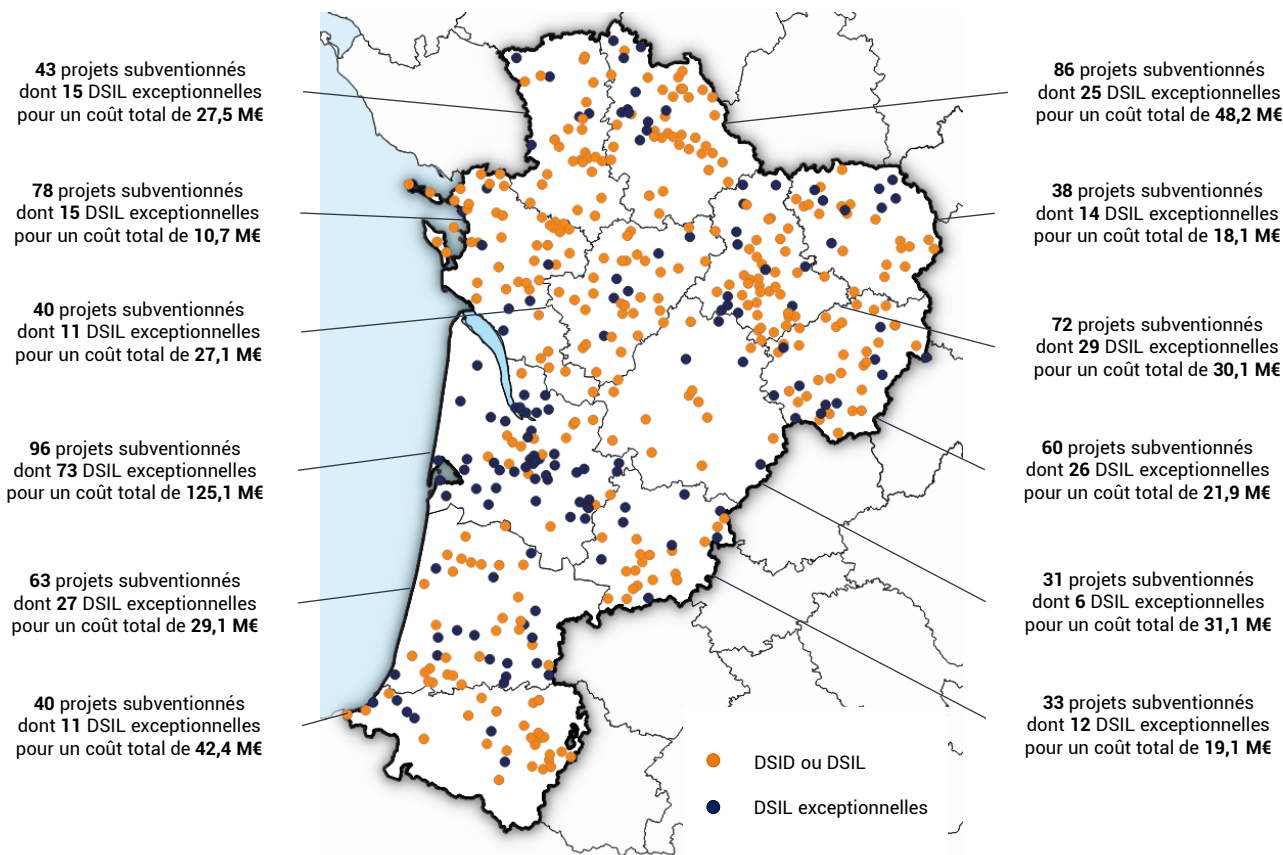
Source : traitement CERC NA, Ministère de l'économie, des finances et de la relance

>> DOTATIONS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) ET DÉPARTEMENTAL (DSID): quel est le nombre et le montant des projets ?

Les DSIL et DSID ont pour objectif de soutenir les investissements des communes, des EPCI et des départements.

Les projets présentés sont issus de l'appel à projet de l'année 2020 et ont débuté au cours de cette même année. Une enveloppe exceptionnelle a été accordée aux projets qui ont commencé entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2020, dans le cadre du Plan de relance. Ces projets relèvent de thématiques plus ciblées (transition écologique, résilience sanitaire et préservation du patrimoine public historique et culturel).

[Télécharger la liste des projets pour la Nouvelle-Aquitaine](#)



Source : traitement CERC NA, Préfecture Nouvelle-Aquitaine

Mise à jour : 31/12/2020	Bâtiment	Travaux Publics	BTP	Autres	Ensemble
DSIL exceptionnelles					
Nombre de projets	156	88	8	12	264
Coût total des projets (en k€)	107 335,7	74 004,7	5 449,0	2 181,9	188 971,3
Montant des subventions (en k€)	20 624,0	16 488,0	1 155,8	651,5	38 919,3
DSIL					
Nombre de projets	233	118	15	17	383
Coût total des projets (en k€)	151 612,5	65 666,2	4 035,8	14 594,8	235 909,2
Montant des subventions (en k€)	28 358,8	15 731,4	1 344,8	3 586,9	49 022,0
DSID					
Nombre de projets	14	13	4	3	34
Coût total des projets (en k€)	25 240,9	14 284,8	14 284,8	1 053,2	54 863,7
Montant des subventions (en k€)	9 539,1	5 806,1	1 993,9	444,4	17 783,5
TOTAL	403	219	27	32	681
Coût des projets (en k€)	284 189,0	153 955,7	23 769,6	17 829,9	479 744,2
Montant des subventions (en k€)	58 522,0	38 025,5	4 494,5	4 682,7	105 724,7

>> AIDE À L'APPRENTISSAGE ET AIDE À L'EMBAUCHE DES JEUNES : quel est le nombre d'aides accordées ?

Mise à jour : 31/12/2020	Nombre d'aides à l'apprentissage	Nombre d'aides à l'embauche des jeunes
Charente	647	1 003
Charente-Maritime	1 183	1 866
Corrèze	450	639
Creuse	158	235
Dordogne	642	955
Gironde	2 850	6 561
Landes	496	928
Lot-et-Garonne	706	849
Pyrénées-Atlantiques	967	2 031
Deux-Sèvres	919	1 116
Vienne	685	1 520
Haute-Vienne	758	1 018
Nouvelle-Aquitaine	10 461	18 721

L'aide à l'embauche des jeunes est une prime à l'embauche allant jusqu'à 4 000 € par salarié dont peuvent bénéficier toutes les entreprises et associations.

Les conditions pour bénéficier de cette aide sont :

- Embaucher un jeune de moins de 26 ans entre le 1^{er} juillet 2020 et le 31 mars 2021 ;
- Une rémunération inférieure à deux fois le SMIC ;
- Un CDI, CDI intérimaire ou CDD d'au moins 3 mois.

L'aide à l'apprentissage est une aide allant jusqu'à 8 000 € visant à favoriser le recrutement en alternance.

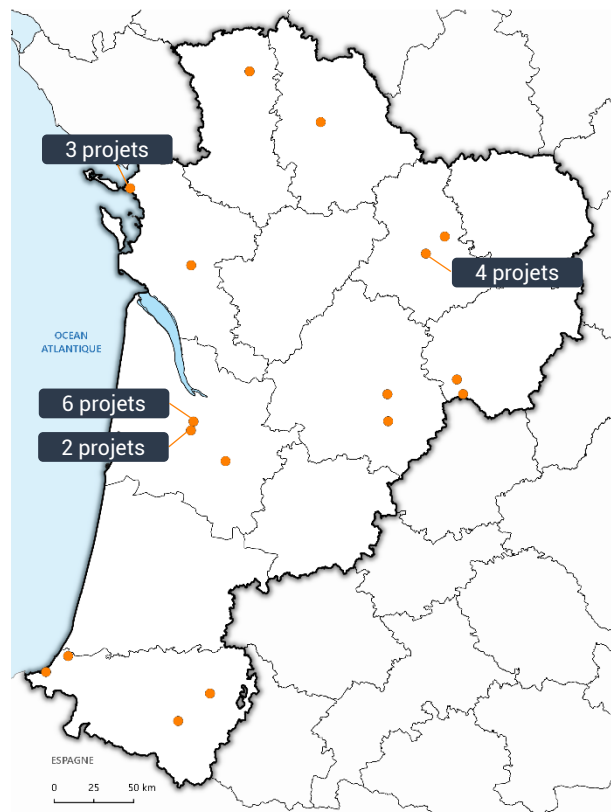
Les conditions pour bénéficier de cette aide sont :

- Embaucher un alternant entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021 ;
- Être une entreprise de moins de 250 salariés ;
- Pour les entreprises de plus de 250 salariés, avoir un minimum de 5% de salariés en alternance.

Les données du tableau concernent les entreprises de tous les secteurs d'activité.

Source : traitement CERC NA, Ministère de l'économie, des finances et de la relance

>> AIDES POUR LE SECTEUR CULTUREL : quel est le nombre et le montant des aides ?



Pour le plan de relance de la culture, 460 M € (à l'échelle nationale) ont été répartis dans les territoires.

Cette première enveloppe affecte le patrimoine historique, les équipements de spectacle vivant, les écoles d'enseignement supérieur et des bibliothèques.

[Télécharger la liste des projets pour la Nouvelle-Aquitaine](#)

Mise à jour : 29/01/2021	Nombre de projets	Montant des aides en milliers d'€
Charente		
Charente-Maritime	4	3 325,0
Corrèze	2	1 637,0
Creuse		
Dordogne	2	2 465,5
Gironde	9	13 762,0
Landes		
Lot-et-Garonne		
Pyrénées-Atlantiques	4	1 873,0
Deux-Sèvres	1	880,0
Vienne	1	100,0
Haute-Vienne	5	3 063,0
Nouvelle-Aquitaine	28	27 105,5

Source : traitement CERC NA, Ministère de l'économie, des finances et de la relance, Ministère de la Culture